



# Le Schéma des mobilités

Le Conseil départemental du Gard assure la gestion d'un réseau routier important et structurant de près de 4 600 km.

Publié le 13/09/2024 - Mise à jour le 03/10/2024

**La connexion** entre les grands pôles d'activités, les bassins d'emplois mais également vers les territoires peu densifiés, y compris au-delà des limites départementales est un enjeu majeur pour le Gard. **La variété** du réseau impose une rationalisation des opérations de gestion des infrastructures, avec notamment une sensibilité particulière liée aux risques naturels.

Les aspirations des territoires, en ce sens, sont immenses et ont pu être mesurées lors des concertations menées auprès des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), des communes et des associations dans le cadre de l'élaboration de ce Schéma. Celui-ci s'appuie sur les **4 grands axes permettant de structurer l'intervention de la collectivité** :

- **préparer** le réseau gardois aux enjeux de demain (construction, participation et équipement des grandes infrastructures de mobilité),
- **moderniser** et sécuriser les déplacements quotidiens,
- **exploiter**, entretenir et gérer le patrimoine routier,
- **créer** un réseau d'itinéraires cyclables structurant le territoire départemental.

Le Conseil départemental du Gard confirme ainsi sa volonté de mener **une politique publique favorisant l'émergence de routes plus durables, plus sûres, connectées** et vectrices de l'intermodalité.

## Paroles d'élus

*En tant que gestionnaire, le Conseil départemental du Gard est en charge d'un réseau routier de 4 600 km dont 1 500 km en zone de montagne et 735 routes départementales sans compter les 140 km du réseau cyclable qui passeront bientôt à 350 km. Cela nous engage à rationaliser les opérations de gestion de l'infrastructure, avec notamment une sensibilité particulière aux risques naturels. C'est le sens de la recommandation qui nous a été faite récemment par la Chambre régionale des comptes qui nous a déterminés à produire ce Schéma. D'un point de vue politique, notre Schéma répondra à trois objectifs qui s'inscrivent dans le projet du mandat. Le premier de ces objectifs : relier les personnes et les territoires. Le deuxième objectif, plus social car c'est la vocation première du Conseil départemental, est d'améliorer l'accès de tous à la mobilité. Enfin le troisième objectif est lié à la santé et à la qualité de vie des Gardoises et des Gardois.*

**Martin Delord**

Vice-président

délégué aux infrastructures routières

**Olivier Gaillard**

Vice-président

délégué à l'aménagement du territoire



*Conseil départemental du Gard*

*Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.*

*3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9*

*04 66 76 76 76*